

N° 5017<sup>5</sup>

CHAMBRE DES DEPUTES

Session ordinaire 2002-2003

---

## PROJET DE LOI

relatif à la location avec option d'achat de deux immeubles administratifs  
destinés aux institutions européennes

\* \* \*

DISPENSE DU SECOND VOTE CONSTITUTIONNEL  
PAR LE CONSEIL D'ETAT

(25.3.2003)

*Le Conseil d'Etat,*

appelé par dépêche du Premier Ministre, Ministre d'Etat, du 27 février 2003 à délibérer sur la question de dispense du second vote constitutionnel du

**PROJET DE LOI**

**relatif à la location avec option d'achat de deux immeubles administratifs  
destinés aux institutions européennes**

qui a été adopté par la Chambre des députés dans sa séance du 25 février 2003 et dispensé du second vote constitutionnel;

Vu ledit projet de loi et l'avis émis par le Conseil d'Etat en ses séances des 8 octobre 2002 et 14 janvier 2003;

*se déclare d'accord*

avec la Chambre des députés pour dispenser le projet de loi en question du second vote prévu par l'article 59 de la Constitution.

Ainsi décidé en séance publique du 25 mars 2003.

*Le Secrétaire général,*

Marc BESCH

*Le Président ff.,*

Pierre MORES

